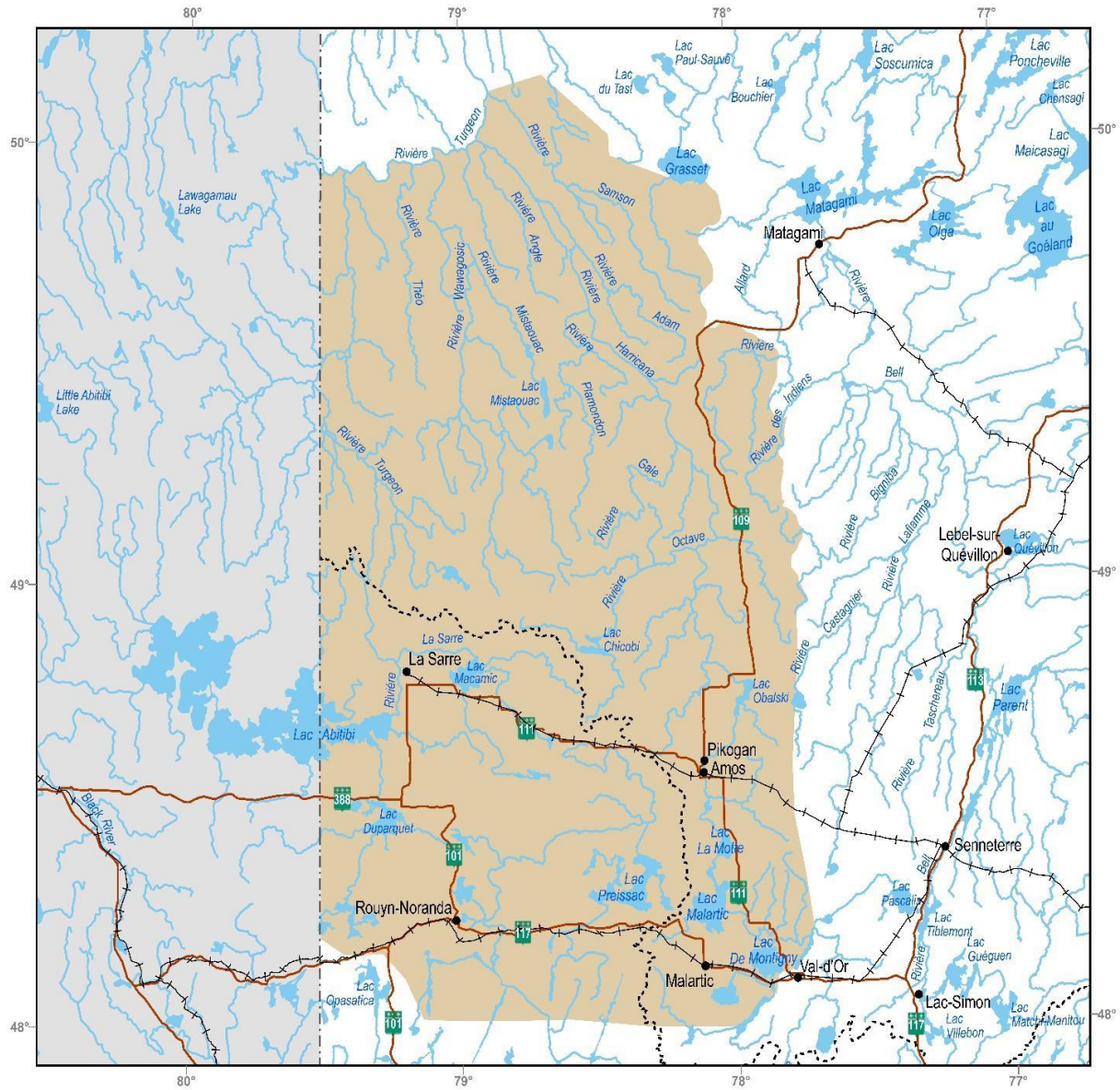


# ANNEXE A : Territoire d'application



### Territoire d'application

■ Abitibiwinni Aki au Québec

### Infrastructures de transport

— Réseau routier  
 —+— Voie ferrée

### Organisation territoriale

--- Frontière interprovinciale  
 - - - - Limite sud CBJNQ\*

\* CBJNQ: Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
 Ce tracé est sous toute réserve et sert uniquement aux fins de l'application de la présente entente.

### Métadonnées

Projection cartographique Transverse de Mercator  
 Fuseau 10

### Sources

| Données             | Organisme | Année |
|---------------------|-----------|-------|
| Fond cartographique | MERN      | 2022  |

### Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
 Direction des affaires autochtones et environnementales

Note: Le présent document est sous toute réserve conformément aux articles 3.3 et 10.6 de la présente entente et sert uniquement à l'application de celle-ci.

© Gouvernement du Québec, mai 2022

